

**COORDONNATEURS DE NUMEROS DE LA REVUE  
RECHERCHES ET APPLICATIONS – LE FRANÇAIS DANS LE MONDE**

**FEUILLE DE ROUTE**

La revue *Recherches et Applications - Le Français dans le Monde* a pour finalité de diffuser en français l'actualité des travaux de recherche relatifs à l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère ou seconde dans le monde. Elle se situe dans le champ de la didactique des langues défini comme un espace pluridisciplinaire et est une revue de référence qui s'adresse aux enseignants, chercheurs et jeunes chercheurs, décideurs, impliqués dans ce domaine. Chaque numéro est construit autour d'une thématique.

Les articles de la revue sont soumis aux règles d'une double évaluation anonyme, prise en charge par les membres du comité de lecture de la revue. Les coordonnateurs d'un numéro s'engagent à suivre les règles déontologiques du champ scientifique et à les faire suivre par les auteurs qu'ils associent à leur numéro : données de première main, originalité des analyses, références précises des travaux utilisés. Un numéro conjugue les dimensions suivantes du débat dans des proportions définies par les coordonnateurs : état des travaux du domaine, applications dans le champ des pratiques et des politiques de l'enseignement, répercussions du débat selon les aires linguistiques, culturelles et géopolitiques, actualité de ce débat et innovations en cours. Un article liminaire signé par les coordonnateurs, introduit le numéro, sa problématique et présente les articles.

### **1. Proposition de nouveaux numéros**

Les coordonnateurs (équipe internationale de deux ou trois chercheurs, dont si possible un du Sud) soumettent un texte de cadrage au conseil scientifique de la revue. Ce texte comporte le thème du numéro, un argumentaire justifiant l'intérêt de ce thème, une problématique, un projet de sommaire avec une liste des articles prévus et d'au moins la moitié des auteurs pressentis (et si possible ayant accepté de contribuer). Ils y joignent un CV susceptible de légitimer leur compétence dans le domaine choisi, et ils explicitent en quoi leur passé de travail en commun leur permet de traiter ensemble le thème abordé.

Le conseil scientifique accepte ou non la proposition, et émet des suggestions (contenu, autres contributeurs à contacter, calendrier de publication, etc.). Les coordonnateurs sont ensuite en relation avec les coprésidents du conseil scientifique qui désignent l'un d'entre eux pour suivre l'édition du numéro à toutes ses étapes.

### **2. Le calendrier**

La remise par les coordonnateurs, des articles au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro se fait sous la forme suivante :

- un dossier avec l'ensemble des articles et des résumés identifiés avec le nom de leur-s auteur-s;
- un dossier avec l'ensemble des articles et des résumés anonymés.

#### **Rythme pour un numéro à paraître le 1 janvier :**

Remise des articles au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro : 20 juin

Envoi des articles aux membres du comité de lecture : 25 juin

Retour du comité de lecture au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro : 15 août

Retour aux coordonnateurs : 20 août

Révision par les coordonnateurs et reprise des articles par les auteurs selon les recommandations : 21 août -30 septembre

Envoi par les coordonnateurs, de l'ensemble des textes revus et corrigés au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro : 15 octobre

Départ des épreuves en composition : 1er novembre

Départ des épreuves à l'imprimerie 1<sup>er</sup> décembre

Parution: 2 janvier

### **Rythme pour un numéro à paraître le 1 juillet :**

Remise des articles au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro : 28 février

Envoi des articles aux membres du comité de lecture : 1<sup>er</sup> mars

Retour du comité de lecture au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro : 30 mars

Retour aux coordonnateurs : 31 mars

Révision par les coordonnateurs et reprise des articles par les auteurs selon les recommandations : 1<sup>er</sup> avril-30 avril

Envoi par les coordonnateurs, de l'ensemble des textes revus et corrigés au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro :1er mai

Départ des épreuves en composition : 2 mai

Départ des épreuves à l'imprimerie 1<sup>er</sup> juin

Parution: 1er juillet

### **3. Les articles**

Un numéro correspond à un total maximum de 475.000 signes (192 pages) : 430.000 disponibles pour le bloc thématique dont les coordonnateurs ont la responsabilité, 25.000 signes pour la rubrique varia, 20.000 signes réservés aux informations éditoriales (dans la pratique, le bloc thématique représente en moyenne, entre 375.000 et 420.000 signes, les articles font en général entre 20.000 et 25.000 signes et les numéros entre 12 et 15 articles).

Les 430.000 signes disponibles pour le bloc thématique sont à répartir entre l'introduction (rédigée par les coordonnateurs), et l'ensemble des articles et leurs résumés . Le nombre maximum de signes s'entend avec espaces compris, et bibliographie incluse.

Chaque article doit être accompagné d'un résumé d'au maximum 500 signes (à respecter de manière rigoureuse), et d'une traduction de celui-ci dans une autre langue (au choix).

Il faut éviter les titres longs, les sous-titres longs, et les notes de bas de page (qui produisent un effet désagréable sur la mise en page).

### **4. Rôle des coordonnateurs**

a/ dès que le conseil scientifique a donné son aval de principe pour la parution de leur numéro, ils finalisent la liste des contributeurs par cooptation ou par appel à contribution (l'appel peut être diffusé sur le site de la FIPF et par les listes de diffusion habituelles du domaine (dont celles de l'Agence universitaire de la Francophonie);

b/ ils transmettent la liste définitive au responsable du conseil scientifique pour le suivi du numéro;

c/ ils mettent en route la production des articles avec les auteurs, et leur signalent le calendrier à tenir;

b/ ils récupèrent l'ensemble des articles à la date prévue;

c/ ils font une lecture des articles, et échangent éventuellement avec les auteurs (contenus, rédaction, longueur, etc. ). Ils assurent une première lecture d'accompagnement éditorial (remarques de forme). Ils vérifient que le résumé et sa traduction dans une autre langue sont joints en début d'article;

c/ ils rédigent une introduction de quelques pages;

d/ ils envoient l'ensemble à la date prévue (au responsable du conseil scientifique chargé d'assurer le suivi du numéro sous la forme suivante :

- un dossier avec l'ensemble des articles et des résumés identifiés avec le nom de leur-s auteur-s;

- un dossier avec l'ensemble des articles et des résumés anonymés.

e/ au retour des fiches de lecture, les coordonnateurs envoient les avis (positifs ou négatifs), les remarques, suggestions, recommandations issues des fiches de lecture aux contributeurs, qui reprennent éventuellement leur texte selon les indications

f/ ils envoient l'ensemble des textes revus et corrigés, à la date prévue.

#### **5. Rôle du responsable du conseil scientifique chargé d'assurer le suivi du numéro.**

Il met en place les échanges nécessaires avec les coordonnateurs, pour l'édition du numéro.

Il donne son accord au nom du conseil scientifique, sur la liste finale des contributeurs.

Il répartit les lectures d'évaluation au sein du comité de lecture (deux lecteurs-évaluateurs par article).

Il transmet les avis et recommandations des lecteurs aux coordonnateurs. En cas de double avis défavorable, l'article ne sera pas publié. Si les avis des deux lecteurs diffèrent, il sera fait appel à un troisième lecteur. Il est la dernière instance de décision, en relation avec les autres responsables du conseil scientifique.

#### **6. Rôle du comité de lecture**

Les membres du comité de lecture appelés à évaluer les articles soumis, émettent un avis en fonction des critères précis de la grille d'évaluation validée par le conseil scientifique, et suivant le calendrier imparti. Il leur est demandé en outre de faciliter l'accompagnement éditorial de l'article lu par leurs remarques et conseils éventuels.